

## Géo-natte tridimensionnelle pré-semée **VIRMAT**

### FICHE TECHNIQUE

Géo-natte pré-semée constituée d'une géo-natte tridimensionnelle composée de trois grilles en polypropylène extrudées et, par la suite, bi-orientées, superposées et cousues une à l'autre et de bio-textile entièrement de cellulose, complètement biodégradable, pré-semé avec semences pour gazons, de première qualité et des engrais granules pour le début des cultures (assemblé dans la partie inférieure du produit).

#### Applications:

protection et enherbement de pentes de toutes sortes, bords de routes, escarpement de train, berges des canaux d'irrigation, de drainage et des bassins d'eau, couverture et réhabilitation des décharges et carrières.

Matériel fourni avec marquage CE, fourni en rouleaux accompagnés d'étiquettes d'identification du producteur, lot de fabrication, type de produit.

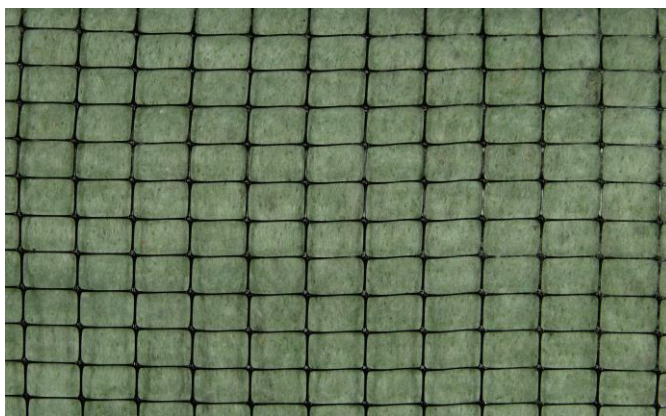
### CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET DIMENSIONNELLES

<b>COMPOSITION</b>	PP (Polypropylène) – Fibres de cellulose, semences	
<b>STRUCTURE</b>	Géo-natte tridimensionnelle + Bio-textile ensemencé	
<b>COULEUR STANDARD</b>	Noir (carbon black 1% max – ASTM D4218) + green	
<b>TYPE DE MAILLES</b>	Ouvertures rectangulaires	
<b>OUVERTURE MAILLE LONGITUDINALE</b>	12 mm	
<b>OUVERTURE MAILLE TRANSVERSALE</b>	16 mm	
<b>EPAISSEUR</b>	30 mm	EN ISO 9863-1
<b>POIDS</b>	500 g/m <sup>2</sup>	EN ISO 9864
<b>POROSITE'</b>	95 %	
<b>LARGEUR BOBINE</b>	2,20 m	EN ISO 10320
<b>LUNGUEUR BOBINE</b>	45 m	EN ISO 10320
<b>DIAMÈTRE BOBINE</b>	75 cm	
<b>VOLUME BOBINE</b>	1,00 m <sup>3</sup>	
<b>POIDS BRUT BOBINE</b>	52 kg	
<b>RÉSISTANCE LONGITUDINALE À TRACTION</b>	10.9 kN/m	EN ISO 10319
<b>RÉSISTANCE TRANSVERSALE À TRACTION</b>	15.6 kN/m	EN ISO 10319
<b>ALLONGEMENT LONGITUDINAL À ÉNERVEMENT</b>	20.0 %	EN ISO 10319
<b>ALLONGEMENT TRANSVERSAL À ÉNERVEMENT</b>	15.0 %	EN ISO 10319

Toutes les valeurs peuvent être soumises à des variations de ± 4%-6%



Côté supérieur



Côté inférieur

**VIRMAT**

### Standards-compliant

EN 13253:2016, EN 13254:2016, EN 13255:2016, EN 13257:2016, EN 13265:2016



### CONDITIONS DE STOCKAGE

**VIRMAT**, fourni en rouleaux, doit être mouvementé en faisant attention de ne pas endommager la structure. Il doit être stocké dans un endroit sec, à l'abri de la lumière du soleil, à l'écart des matériaux inflammables et des sources de chaleur.

Une fois installé, il est conseillé de le recouvrir de terre végétale.

**VIRMAT**, stocké au sec dans l'emballage en nylon, a une durée d'env. deux ans.

### MODALITÉS D'APPLICATION

Ajuster la surface de pose en enlevant les racines, les cailloux ou les débris et en nivelant;

poser **VIRMAT** à une température supérieure à 5 ° et inférieure à 30;

sur les pentes, creuser une tranchée à 60 cm au delà de la crête, 30 cm de large et la même profondeur (si nécessaire, préparez une seconde tranchée au pied de la pente à couvrir).

positionner **VIRMAT** dans la tranchée, fixer-le avec des piquets en "U" d'env. 30 cm de long, couvrir et compacter la tranchée;

dans les tranchées à la base, dans le cas de canaux, il est possible d'utiliser des pierres ou du béton.

dérouler et poser **VIRMAT** sur toute la surface en le fixant env. tous les 1-2 m avec des piquets en forme de U pour assurer une bonne adhérence entre le sol et la géo-natte et pour s'assurer que le biotextile ensemencé est en contact stable avec le sol.

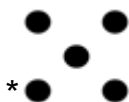
La pose devrait se faire de préférence d'amont en aval avec un chevauchement d'env. 5 cm entre chaque rouleau; en cas de pose horizontale, le long du talus, le chevauchement entre les rouleaux adjacentes doit être d'environ 10 cm et peut être réalisé en forme de "tuile", le rouleau supérieur superposé à le rouleau inférieur;

dans le cas de cours d'eau, chevaucher le rouleau amont sur le rouleau aval d'env. 15 cm dans le sens de le courant d'eau;

dans le cas de surfaces très pentes, fixer **VIRMAT** avec des piquets disposés en quinconce\* à un intervalle d'env. 1,00 m.

Recouvrir la géo-natte avec de terre végétale fin, manuellement ou avec des moyens mécaniques (faisant attention de ne pas endommager la structure);

Irriguer pendant les premiers 25 à 30 jours jusqu'à ce que le gazon soit complètement établi.



\*